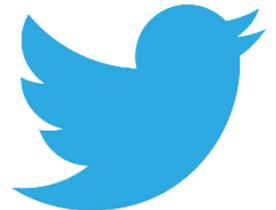




Si un contenu vous semble inciter directement à la violence ou à la haine, vous pouvez en alerter les plateformes de réseaux sociaux ou prendre contact avec des organisations pour obtenir de l'aide :

Effectuer un signalement d'un contenu Twitter

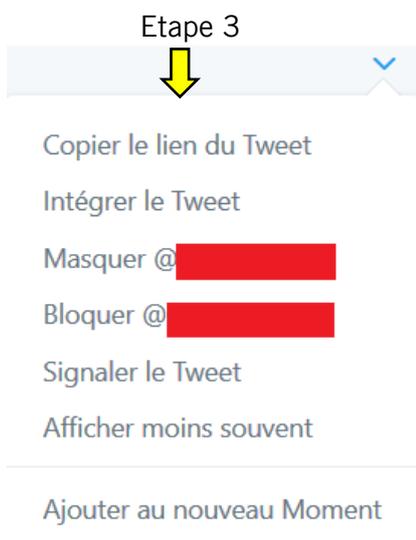
Vous pouvez signaler un comportement inapproprié directement depuis un Tweet, un profil ou un Message Privé.



Pour signaler un Tweet :

1. Accédez au Tweet que vous souhaitez signaler.
2. Cliquez sur l'icône .
3. Sélectionnez « Signaler le tweet ».
4. Sélectionnez « Les propos tenus sont inappropriés ou dangereux ».
5. Twitter vous demandera ensuite de **fournir des informations supplémentaires** sur le problème que vous signalez, et de préciser qui est la **cible** du message. Il pourra vous être demandé de sélectionner d'autres Tweets du compte signalé, qui permettront de disposer d'un meilleur contexte pour l'évaluation de votre signalement.
6. Twitter reprendra le texte des Tweets signalés dans les **emails de suivi** et notifications à votre attention. Si vous ne souhaitez pas recevoir cette information, veuillez décocher la case « Les communications sur ce signalement peuvent reprendre ces Tweets ».
7. Une fois votre signalement envoyé, d'autres mesures à prendre pour améliorer votre expérience sur Twitter vous seront conseillées.

Twitter est un réseau social de microblogage qui permet à un utilisateur d'envoyer gratuitement de brefs messages (280 caractères), appelés tweets, sur internet, par messagerie instantanée ou par SMS.



Signaler ×

En quoi ce Tweet est-il inapproprié ou dangereux ?

- Les propos tenus sont irrespectueux ou choquants.
- Des informations privées y sont dévoilées.
- Il s'agit de harcèlement ciblé.
- Les propos incitent à la haine envers une catégorie protégée (sur la base d'une race, d'une religion, d'un sexe, d'une orientation sexuelle ou d'un handicap).
- L'utilisateur menace de faire usage de la violence ou de blesser quelqu'un.

RetourSuivant

Qui est la cible de @ [redacted] ?

- Moi
- Quelqu'un d'autre
- Un groupe de personnes

← Etape 5

↓

Pour signaler un compte :

1. Accédez au profil du compte et cliquez ou appuyez sur l'icône Engrenage  ou appuyez sur l'icône Débordement .
2. Sélectionnez « Signaler ».
3. Sélectionnez « Les propos tenus sont inappropriés ou dangereux ».
4. Twitter vous demandera ensuite de fournir des informations supplémentaires sur le problème que vous signalez. Il pourra vous être demandé de sélectionner d'autres Tweets de ce compte, qui permettront de disposer d'un meilleur contexte pour l'évaluation de votre signalement.
5. Twitter reprendra le texte des Tweets signalés dans les **emails de suivi** et notifications à votre attention. Si vous ne souhaitez pas recevoir cette information, veuillez décocher la case « Les communications sur ce signalement peuvent reprendre ces Tweets ».
6. Une fois votre signalement envoyé, d'autres mesures à prendre pour améliorer votre expérience sur Twitter vous seront conseillées.

Vous pouvez consulter les [Règles et politiques de Twitter en matière de contenus multimédias](#).

Effectuer un signalement d'un contenu Facebook

Dans ses « Standards de la communauté », Facebook définit les **discours incitant à la haine** comme une attaque directe sur des personnes fondée sur des caractéristiques protégées : l'origine ethnique, l'origine nationale, la religion, l'orientation sexuelle, la caste, le sexe, le genre, l'identité sexuelle, et les maladies graves ou les handicaps. Certaines protections concernent également le statut d'immigration.



Facebook définit une **attaque** comme un discours violent ou déshumanisant, une affirmation d'infériorité, ou un appel à l'exclusion ou à la ségrégation.

Facebook est un réseau social en ligne qui permet à ses utilisateurs de publier des images, des photos, des vidéos, des fichiers et documents, d'échanger des messages, joindre et créer des groupes et d'utiliser une variété d'applications.

Pour **signaler** un contenu :

1. Accédez au contenu que vous souhaitez signaler.
2. Cliquez sur l'icône « Signaler » situé à côté de la publication, de la photo ou du commentaire pour nous le signaler.
3. Sélectionnez le motif pour lequel vous signalez le contenu.

Lorsque quelque chose est signalé à Facebook, la plateforme l'examine et supprime tout ce qui enfreint les standards de la communauté. Votre nom et vos autres informations personnelles restent totalement confidentiels si Facebook contacte la personne responsable.

Après avoir signalé un élément, vous pouvez **vérifier l'état de votre signalement** dans l'Espace Assistance, l'annuler, et savoir ce que Facebook a entrepris et décidé suite à votre signalement.

Vous pouvez retrouver plus d'informations dans [l'espace Aide](#) de Facebook.

Effectuer un signalement d'un contenu YouTube

Si le contenu enfreint le règlement YouTube en matière d'incitation à la haine, vous pouvez le signaler pour examen.



Pour signaler une vidéo :

1. Connectez-vous à YouTube.
2. Sous le lecteur de la vidéo que vous souhaitez signaler, cliquez sur Plus ...
3. Dans le menu déroulant, sélectionnez Signaler.
4. Sélectionnez le motif décrivant le mieux le problème lié à la vidéo.
5. Donnez toute information supplémentaire pouvant aider l'équipe chargée d'examiner les vidéos signalées à prendre une décision, y compris l'horodatage ou la description du problème.

YouTube est un site web d'hébergement de vidéos et un média social sur lequel les utilisateurs peuvent envoyer, regarder, commenter, évaluer et partager des vidéos.

Signaler la vidéo

- Contenu à caractère sexuel ?
- Contenu violent ou abject ?
- Contenu offensant ou haineux ?
- Actes dangereux et pernicioeux ?
- Maltraitance d'enfants ?
- Incitation au terrorisme ?
- Spam ou contenu trompeur ?
- Non-respect de mes droits ?
- Problème relatif aux sous-titres

L'équipe YouTube évalue les vidéos et les utilisateurs signalés 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7 pour déterminer s'ils portent atteinte au Règlement de la communauté. Les comptes sont sanctionnés pour toute infraction à ce règlement. Ils peuvent également être clôturés en cas de violations graves ou répétées. [Signaler une chaîne](#)

← Etape 3

Etape 4 ↓

Signaler la vidéo

- Contenu à caractère sexuel ?
- Contenu violent ou abject ?
- Contenu offensant ou haineux ?

Effectuer une sélection

- Apologie de la haine ou de la violence
- Abus sur des personnes vulnérables
- Intimidation
- Description ou titre inappropriés

ANNULER

SUIVANT

Pour signaler un commentaire :

1. Accédez au commentaire que vous souhaitez signaler.
2. Cliquez sur l'icône Plus ⋮
3. Cliquez sur Signaler.
4. Sélectionnez la raison du signalement.

Signaler le commentaire

- Contenu commercial ou spam indésirable
- Contenu sexuellement explicite ou à caractère pornographique
- Incitation à la haine ou images violentes
- Harcèlement ou intimidation

← Etape 4

ANNULER

SIGNALER

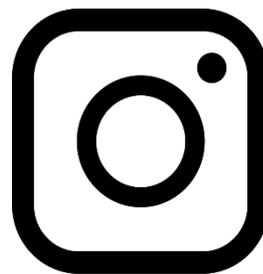
Vous pouvez retrouver plus d'informations sur le [règlement YouTube](#).

Effectuer un signalement sur Instagram

Instagram supprime :

- les photos ou symboles incitant à la haine, comme les croix gammées ou les gestes racistes ;
- les publications avec des légendes incitant à la violence ou attaquant un tiers pour ce qu'il est ;
- les menaces spécifiques d'atteinte à l'intégrité physique, de vol ou de vandalisme.

Lorsque vous signalez le profil de quelqu'un, Instagram ne révèle pas qui est l'auteur du signalement.



Instagram est une application, un réseau social et un service de partage de photos et de vidéos.

Pour signaler une photo :

1. Accédez à la photo que vous souhaitez signaler.
2. Cliquez sur l'icône Plus ***
3. Cliquez sur Signaler comme inapproprié.
4. Sélectionnez la raison du signalement.

Etape 3



Accéder à la publication

Signaler comme inapproprié

Intégrer

Partager

Copier le lien

Annuler



Etape 4



Signaler



Choisissez une raison pour le signalement de cette publication. Nous n'informerons pas [redacted] que vous l'avez signalé(e).

Je ne l'aime pas >

C'est du contenu indésirable >

Nudité ou pornographie >

Incitations à la haine >

Autre >



Vous pouvez retrouver plus d'informations sur les [Règles de la communauté](#).

Effectuer un signalement sur PHAROS



Sur PHAROS, vous pouvez signaler les faits de :

- Pédophilie et pédopornographie
- Expression du racisme, de l'antisémitisme et de la xénophobie
- Incitation à la haine raciale, ethnique et religieuse
- Terrorisme et apologie du terrorisme
- Escroquerie et arnaque financières utilisant internet.

PHAROS - Plateforme d'Harmonisation, d'Analyse, de Recoupement et d'Orientation des Signalements - est un dispositif mis en place par le ministère de l'Intérieur qui permet de signaler en ligne les contenus et comportements illicites de l'internet.

Des policiers et gendarmes affectés à la plateforme vérifient que les contenus et comportements signalés constituent bien une infraction à la loi française.

Leur mission est de les traiter et d'alerter les services compétents tels la Police nationale, la Gendarmerie nationale, les Douanes, la Direction Générale de la Concurrence, de la Consommation et de la Répression des Fraudes en France et à l'étranger.

Une enquête est alors ouverte sous l'autorité du Procureur de la République. Cette enquête nécessite un certain délai, aussi les contenus peuvent continuer à apparaître après signalement.

Pour signaler un contenu sur PHAROS :

1. Accédez à la [plateforme en ligne](#).
2. Cliquez sur « Signaler ».
3. Le formulaire de signalement se compose de plusieurs étapes :
 - a. informations sur le motif du signalement,
 - b. date et heure de l'observation (facultatif), et type de support (site, blog, forum...),
 - c. adresse URL du contenu à signaler,
 - d. informations personnelles (facultatif),
 - e. validation.

Formulaire de signalement

1.Contenu 2.Quand/Où 3.Description 4.Informations 5.Validation

Quel type de contenu souhaitez-vous signaler ?

Choisissez le type de contenu dans la liste ci-dessous*:[?]

- Pédophilie ou corruption de mineur sur Internet
- Incitation à la haine raciale ou provocation à la discrimination de personnes en raison de leurs origines, de leur sexe, de leur orientation sexuelle ou de leur handicap**
- Menaces ou incitation à la violence
- Trafic illicite (stupéfiants, armes, etc.)
- Mise en danger des personnes
- Incitation à commettre des infractions
- Spam
- Injure ou diffamation
- Escroquerie
- Terrorisme : menace ou apologie

← Etape 3 - a

Quand avez-vous observé le contenu que vous voulez signaler ?Date de l'observation: Heure de l'observation (facultatif) : h m[?]**Quel est le type de support du contenu que vous voulez signaler ?**

Choisissez le type de support dans la liste ci-dessous*:[?]

- sur un site web
- sur un blog 
- sur un forum
- sur un groupe de discussion en ligne
- sur un système de dialogue en temps réel (chat)
- sur un espace FTP
- en jouant à un jeu vidéo en ligne
- sur un logiciel permettant un échange de pair à pair (peer to peer)
- sur un site d'annonces ou de vente en ligne
- sur une messagerie
- sur un réseau social
- sur un réseau d'anonymisation (TOR, I2P, freenet ou autre...)
- Autre

 Etape 3 - b

Etape 3 - c

**sur un site web**

Indiquez dans la case ci-dessous le lien internet (URL) correspondant au contenu que vous signalez, tel qu'il apparaît dans la barre d'adresse de votre navigateur. N'indiquez qu'un seul lien (Si vous désirez indiquer un autre lien merci de procéder à un nouveau signalement).

URL* : [?]

< Retour

Abandonner

Effacer

Etape suivante >

Vous pouvez retrouver plus d'informations sur le [fonctionnement de la plateforme PHAROS](#).

Effectuer un signalement sur Point de contact

Point de contact permet à tout internaute de signaler un contenu potentiellement illicite rencontré lors de sa navigation.

Point de Contact analyse et traite les signalements adressés par les internautes.



Pour signaler un contenu sur Point de contact :

1. Accédez au site pointdecontact.net et cliquez sur « Cliquez, Signalez ! »
2. Remplissez le formulaire en ligne en sélectionnant la nature de l'infraction constatée, en renseignant l'adresse du site où le contenu apparaît, et en écrivant un commentaire de description (facultatif).

Point de contact est un service de signalement de contenus illicites qui bénéficie du soutien d'acteurs publics français, d'acteurs privés et de la Commission Européenne.

NATURE DE L'INFRACTION CONSTATÉE

- Images ou représentations à caractère sexuel mettant en scène des mineurs
- Sollicitation sexuelle d'un mineur (grooming)
- Contenus pornographiques, violents ou contraires à la dignité humaine accessibles aux mineurs
- Incitation à la violence, à la discrimination ou à la haine
- Provocation aux crimes et délits contre les personnes
- Provocation au terrorisme ou à la fabrication de bombes
- Apologie de crimes de guerre ou contestation de crimes contre l'humanité
- Provocation au suicide
- Proxénétisme

Obtenir de l'aide

Egalité contre racisme

[Egalité contre racisme](#), lancé à l'initiative du Défenseur des droits, rassemble 52 organisations qui contribuent à la **lutte contre le racisme**.

Le site propose des **ressources juridiques** et des **contacts d'associations** qui peuvent vous accompagner pour agir contre les contenus racistes en ligne.



Net Ecoute

[Net Ecoute](#) est le numéro vert national destiné aux **enfants et adolescents** confrontés à des problèmes dans leurs usages numériques.

100% anonyme, gratuit et confidentiel, les écoutants informent, conseillent et orientent ces publics.

Du lundi au vendredi de 9h à 19h + Chat en direct sur le site.

